



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

ÉTATS FINANCIERS

AU 30 AVRIL 2016



ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 30 avril 2016

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS :	
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 à 17



Le 24 septembre 2016

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Conseil des gouverneurs de L'Université de Moncton

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Université de Moncton, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2016 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Place de la Cité, Tour Cominar, 2640, boulevard Laurier, bureau 1700, Québec (Québec) Canada G1V 5C2
Tél. : +1 418 522-7001, Téléc. : +1 418 522-5663, www.pwc.com/ca/fr*

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université de Moncton au 30 avril 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ CPA, auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A118597

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice clos le 30 avril 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Produits :		
Scolarité		
Temps complet	26 429 723 \$	27 444 493 \$
Temps partiel	3 353 706	3 505 233
Subventions provinciales		
Non restreintes	64 344 883	64 344 883
Restreintes	12 192 969	12 662 094
Subventions fédérales	14 628 543	13 811 939
Services vendus	6 578 387	6 100 168
Revenus de placement (note 3)	2 927 688	2 943 118
Dons	575 803	652 593
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 4)	7 347 225	7 576 197
Résidences et entreprises	7 864 012	7 871 343
Autres revenus	4 886 200	4 482 759
	<u>151 129 139</u>	<u>151 394 820</u>
Charges :		
Salaires et avantages sociaux	102 647 895	102 543 047
Frais de déplacements	2 527 095	2 824 046
Matériel et fournitures	4 523 037	4 548 717
Communications	544 394	661 024
Services publics	5 145 575	5 671 311
Assurances	420 864	448 661
Bourses d'études	6 282 781	5 757 348
Services contractuels	1 057 710	875 764
Honoraires	3 192 025	2 962 683
Publications et publicité	841 059	1 082 409
Coût des marchandises vendues	1 661 756	1 780 255
Intérêts sur la dette à long terme	348 642	361 326
Intérêts et frais bancaires	92 368	81 322
Location et entretien d'équipement	1 271 187	1 169 843
Acquisitions des bibliothèques	1 809 068	1 759 168
Mobilier et équipement	940 855	929 406
Améliorations des bâtiments et terrains	2 235 286	1 634 165
Charges liées aux régimes de pension (note 5)	658 740	1 027 739
Autres dépenses	2 623 725	2 886 709
Amortissement des immobilisations	9 238 897	9 714 499
	<u>148 062 959</u>	<u>148 719 442</u>
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	<u><u>3 066 180 \$</u></u>	<u><u>2 675 378 \$</u></u>

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice clos le 30 avril 2016

	2016				2015	
	Investi en immobilisations	Reçu à titre de dotations	Affecté, Recherche et Fiducie	Non affecté	Total	Total
Solde au début de l'exercice	23 495 005 \$	71 482 945 \$	7 534 527 \$	(58 300 233) \$	44 212 244 \$	36 749 358 \$
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(2 713 560)	0	1 254 422	4 525 318	3 066 180	2 675 378
Apports reçus à titre de dotations	0	729 024	0	0	729 024	2 984 686
Intérêts capitalisés	0	1 094 829	0	0	1 094 829	514 422
Investissement en immobilisations (note 6)	1 292 878	0	0	(1 292 878)	0	0
Affectations d'origine interne (note 6)	1 682 250	0	(1 996 386)	314 136	0	0
Régimes de pension - réévaluations et autres éléments	0	0	0	(19 197 900)	(19 197 900)	1 288 400
Solde à la fin de l'exercice	<u>23 756 573 \$</u>	<u>73 306 798 \$</u>	<u>6 792 563 \$</u>	<u>(73 951 557) \$</u>	<u>29 904 377 \$</u>	<u>44 212 244 \$</u>



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 avril 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	11 133 276 \$	10 371 565 \$
Placements temporaires	36 534 479	29 140 671
Comptes à recevoir (note 14)		
Étudiants	996 693	1 021 034
Autres	1 243 279	1 298 018
Subventions à recevoir	5 228 988	13 907 321
Stocks	803 273	813 503
Charges payées d'avance	1 725 770	1 633 146
	<u>57 665 758</u>	<u>58 185 258</u>
Placements (note 7)	82 615 311	86 364 051
Immobilisations corporelles (note 8)	<u>117 697 076</u>	<u>123 822 626</u>
	<u>257 978 145 \$</u>	<u>268 371 935 \$</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes à payer	3 914 323 \$	4 051 216 \$
Salaires et retenues salariales (note 9)	9 339 395	8 709 586
Vacances à payer	5 914 727	5 519 122
Revenus reportés	996 816	916 619
Emprunt bancaire (note 10)	0	466 026
Portion à court terme de la dette à long terme (note 11)	857 246	756 621
Apports reportés (note 12)	29 337 120	36 239 523
	<u>50 359 627</u>	<u>56 658 713</u>
Dette à long terme (note 11)	9 222 685	8 956 702
Passif au titre des régimes de pension (note 5)	70 159 700	55 078 300
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 4)	98 331 756	103 465 976
	<u>228 073 768</u>	<u>224 159 691</u>
Actif net		
Investi en immobilisations	23 756 573	23 495 005
Reçu à titre de dotations	73 306 798	71 482 945
Affecté	6 792 563	7 534 527
Non affecté	(73 951 557)	(58 300 233)
	<u>29 904 377</u>	<u>44 212 244</u>
	<u>257 978 145 \$</u>	<u>268 371 935 \$</u>

Engagements (note 13)

Pour le Conseil des gouverneurs,

Recteur et vice-chancelier

Vice-recteur à l'administration et
aux ressources humaines

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 30 avril 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	3 066 180 \$	2 675 378 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations	9 238 897	9 714 499
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(7 347 225)	(7 576 197)
Gain à la disposition de placements	(76 967)	(1 996 512)
Variation de la juste valeur des placements	5 204 894	(2 029 771)
Perte (gain) à la disposition d'immobilisations	826	(2 064)
Charges liées aux régimes de pension	(4 116 500)	(3 182 700)
	<u>5 970 105</u>	<u>(2 397 367)</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(4 652 474)	40 823
	<u>1 317 631</u>	<u>(2 356 544)</u>
Activités de financement		
Nouveaux emprunts	1 750 000	2 630 745
Apports en espèces reçus à titre de dotations et intérêts capitalisés	1 823 853	3 499 108
Remboursement de la dette à long terme et des emprunts	(1 849 418)	(2 850 026)
Apports en espèces reçus pour financer l'achat d'immobilisations	2 213 005	5 256 058
	<u>3 937 440</u>	<u>8 535 885</u>
Activités d'investissement		
Acquisitions de placements	(35 016 943)	(9 345 144)
Dispositions de placements	33 637 756	7 766 494
Acquisitions d'immobilisations	(3 177 081)	(6 694 404)
Produit de disposition d'immobilisations	62 908	59 438
	<u>(4 493 360)</u>	<u>(8 213 616)</u>
Variation de l'encaisse	761 711	(2 034 275)
Encaisse au début de l'exercice	<u>10 371 565</u>	<u>12 405 840</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u><u>11 133 276 \$</u></u>	<u><u>10 371 565 \$</u></u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 avril 2016

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Université de Moncton (l'« Université ») est l'université acadienne de langue française du Nouveau-Brunswick prenant la relève des collèges classiques qui ont contribué à sa création en 1963. L'Université entend être un lieu privilégié de perfectionnement personnel et un instrument de développement culturel, social et économique. Sa vocation est à la fois régionale, nationale et internationale. La mission principale de l'Université est l'enseignement, la recherche, les services à la collectivité et la créativité. Dans sa constitution actuelle, elle regroupe trois campus universitaires situés dans les trois principales régions francophones du Nouveau-Brunswick, soit à Moncton, à Edmundston et à Shippagan. L'Université, constituée en vertu des lois de la province du Nouveau-Brunswick, est un organisme sans but lucratif et un organisme de bienfaisance enregistré exonéré d'impôts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers sont préparés conformément à la Partie III du *Manuel CPA Canada – Comptabilité*, Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, qui énonce les principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour les organismes sans but lucratif au Canada. Ces états financiers comprennent les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Fonds non affecté

Ce fonds comprend les opérations afférentes à la prestation des services d'enseignement, qui se veut la mission première de l'Université. Les produits incluent principalement les subventions gouvernementales et les produits liés aux frais de scolarité. Les charges incluent majoritairement les coûts de l'enseignement, les services de soutien pédagogique, les dépenses administratives et les frais liés à l'entretien des bâtiments.

Recherche subventionnée

Les produits de ce fonds incluent ceux reçus pour le soutien à la recherche de source extérieure de l'Université obtenus sous forme de subventions ou de contrats. Les charges admissibles identifiées selon les termes retracés aux ententes sont comptabilisées dans ce fonds lorsque les coûts sont engagés.

Fiducie

Les produits de ce fonds comprennent ceux normalement reçus de source extérieure à l'Université qui ne sont pas des revenus destinés à la recherche. Les charges admissibles sont normalement spécifiées dans les ententes conclues avec les organismes ou celles identifiées pour une activité spécifique.

Dotation

Tous les dons reçus durant l'exercice sont comptabilisés à titre d'augmentation de l'actif net du fonds, de même que les revenus de placements capitalisés. Les dons doivent être conservés à perpétuité. Seuls les revenus de placement équivalents aux charges engagées dans l'exercice aux fins spécifiées dans les ententes avec les donateurs sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice. Le solde des revenus de placement gagnés et non comptabilisés à titre de produits de l'exercice est transféré aux exercices futurs dans les reports.



NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2016

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations

Les produits de ce fonds comprennent les subventions restreintes, l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations et autres revenus aux des dépenses de nature capitale. On entend par « dépenses de nature capitale » les constructions et les rénovations majeures d'immeubles ainsi que les achats de terrains, de mobiliers et d'équipements. Les charges incluent l'amortissement des immobilisations et les dépenses non capitalisées. Les dettes afférentes aux immobilisations sont également incluses dans le fonds des immobilisations.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe dans l'actif net.

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser l'aide gouvernementale et les contributions d'origine externe reçues afin de financer l'acquisition d'immobilisations. Ces montants sont comptabilisés à titre d'« apports reportés afférents aux immobilisations » et sont amortis et comptabilisés aux revenus au même rythme que l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Les revenus de placement affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les frais de scolarité sont constatés à titre de produits dans la même période au cours de laquelle les cours sont offerts.

Les revenus provenant des services vendus et des résidences et entreprises ainsi que les autres revenus sont constatés lorsqu'un bien est transféré ou un service est rendu et que le montant peut être évalué.



NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2016

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

Les placements à long terme sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de l'état de la situation financière. Toute variation de la juste valeur est enregistrée à l'excédent des produits sur les charges dans l'exercice au cours duquel ces variations surviennent. Tous les autres instruments financiers sont inscrits au coût amorti.

Les frais de transaction liés à l'acquisition et à la disposition de placements ainsi que les frais de gestion des placements sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement ou par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations corporelles sont amorties de la façon suivante :

- Terrains athlétiques, eau et égouts, stationnements, routes et lumières – 20 %, solde dégressif;
- Immeubles – 5 %, solde dégressif;
- Mobilier et équipement non informatique – 10 ans, méthode de l'amortissement linéaire; et,
- Équipement informatique – 5 ans, méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation des actifs à long terme

Lors d'événements ou de circonstances pouvant indiquer une perte de valeur, l'Université réévalue la valeur comptable des actifs à long terme. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs excède les flux monétaires futurs non actualisés que procurera cet actif ou ce groupe d'actifs. Le montant de toute perte de valeur, le cas échéant, représente l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur de l'actif. La juste valeur de ces actifs est déterminée par les flux monétaires actualisés. Au cours de l'exercice 2016, aucune dépréciation n'a été constituée à cet égard.



NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2016

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Évaluation des stocks

Les stocks pour revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Les stocks de fournitures diverses sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Régimes de pension des salariés

L'Université offre à ses employées et employés deux régimes de pension à prestations définies.

L'Université comptabilise ses obligations au titre des régimes à prestations définies à mesure que les salariés rendent les services qui leur permettent de gagner des prestations de retraite. Les obligations au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice sont déterminées en fonction des plus récents rapports d'évaluations actuarielles établis aux fins de la capitalisation. La date d'évaluation des actifs des régimes et des obligations au titre des prestations définies coïncide avec la date de clôture de l'exercice de l'Université. La date des plus récentes évaluations actuarielles complètes des régimes de pension établies aux fins de la capitalisation est le 31 décembre 2014, et celles-ci ont été extrapolées au 30 avril 2016.

Dans son état de la situation financière à la clôture de l'exercice, l'Université constate les obligations au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes, et ajustées de toute provision pour moins-value. Le coût des régimes pour l'exercice est constaté dans les résultats. Le coût des services passés découlant des modifications des régimes et les réévaluations et autres éléments sont constatés dans l'actif net.

Les réévaluations et autres éléments correspondent au total des éléments suivants : la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les rendements calculés à l'aide du taux d'actualisation; les gains et pertes actuariels; les incidences des provisions pour moins-value, s'il y a lieu, dans le cas d'un actif net au titre des prestations définies; les coûts des services passés; et les gains et pertes auxquels donnent lieu les règlements et compressions.



NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2016

3. REVENUS DE PLACEMENT

Les revenus de placement, incluant les variations de la valeur marchande des placements, se présentent comme suit :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Revenus tirés de ressources non affectées	686 402 \$	752 065 \$
Revenus (pertes) tirés de ressources affectées :		
Fonds de recherche	570	1 390
Fonds de fiducie	101	59 164
Fonds de dotation	(3 187 862)	5 839 599
Fonds des immobilisations	15 878	0
Total des revenus (pertes) sur placements au cours de l'exercice	<u>(2 484 911)</u>	<u>6 652 218</u>
Plus (moins): amortissement des apports reportés :		
Fonds de recherche	(70)	(84)
Fonds de fiducie	4	2 361
Fonds de dotation	5 428 543	(3 711 377)
Fonds des immobilisations	(15 878)	0
Total des revenus de placement constatés à titre de produits	<u><u>2 927 688 \$</u></u>	<u><u>2 943 118 \$</u></u>

4. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent l'aide gouvernementale et les contributions d'origine externe reçues afin de financer l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Solde au début de l'exercice	103 465 976 \$	105 786 115 \$
Plus : apports reçus sous forme d'espèces et dons en nature	2 213 005	5 256 058
Moins : montants amortis dans les résultats	<u>(7 347 225)</u>	<u>(7 576 197)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>98 331 756 \$</u></u>	<u><u>103 465 976 \$</u></u>



NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2016

5. RÉGIMES DE PENSION DES SALARIÉS

Les informations relatives aux régimes de pension à prestations définies se présentent comme suit :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Passif au titre des prestations définies		
Obligations au titre des prestations définies	(338 662 400) \$	(334 704 700) \$
Juste valeur des actifs des régimes	<u>268 502 700</u>	<u>279 626 400</u>
Total	<u><u>(70 159 700) \$</u></u>	<u><u>(55 078 300) \$</u></u>
Coût des régimes de pension pour l'exercice		
Coût des services rendus	3 800 000 \$	3 549 600 \$
Coût financier	<u>3 297 000</u>	<u>3 691 500</u>
Total	<u><u>7 097 000 \$</u></u>	<u><u>7 241 100 \$</u></u>
Charges liées aux régimes de pension		
Coût des régimes pour l'exercice	7 097 000 \$	7 241 100 \$
Cotisations de l'Université comptabilisées aux salaires et avantages sociaux	<u>(6 438 260)</u>	<u>(6 213 361)</u>
Total	<u><u>658 740 \$</u></u>	<u><u>1 027 739 \$</u></u>

6. VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, les affectations interfonds ont été les suivantes :

1. Des fonds non affectés de 1 292 878 \$ ont été transférés au fonds des immobilisations pour le financement des achats d'immobilisations au montant de 531 897 \$ et pour le remboursement de 760 981 \$ sur la dette à long terme.
2. Des fonds non affectés de 2 659 561 \$ ont été transférés aux fonds de recherche, de fiducie, et d'immobilisations afin de financer les dépenses futures relatives au développement professionnel (630 308 \$), des projets d'investissement en capital et des réparations relatives à certains édifices (1 238 361 \$), des dépenses relatives à des projets spécifiques (732 134 \$) et pour d'autres activités de recherche et de fiducie (58 758 \$).



NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 avril 2016

6. VIREMENTS INTERFONDS (SUITE)

3. Des fonds non affectés de 221 051 \$ ont été transférés aux fonds de fiducie et d'immobilisations afin de combler des soldes déficitaires de l'exercice.
4. Des fonds de 3 559 \$ provenant des fonds de recherche, de fiducie et d'immobilisations ont été transférés aux fonds non affectés.
5. Des fonds de 3 191 189 \$ provenant du fonds de fiducie ont été transférés aux fonds non affectés afin de couvrir une portion des contributions additionnelles versées dans les régimes de pension.

7. PLACEMENTS

Le portefeuille de placement se compose des éléments suivants :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Actions de sociétés cotées en Bourse et fonds de placement	41 745 967 \$	53 200 326 \$
Obligations et titres du marché monétaire	36 266 151	28 646 661
Dépôts à terme	4 603 193	4 517 064
	<u>82 615 311 \$</u>	<u>86 364 051 \$</u>



NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2016

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2016		2015	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	4 117 476 \$	0 \$	4 117 476 \$	4 112 762 \$
Terrains athlétiques, eau et égouts, stationnements, routes et lumières	11 585 042	7 226 561	4 358 481	5 448 102
Immeubles	200 522 503	103 861 155	96 661 348	100 614 928
Mobilier et équipement non informatique	39 232 426	29 442 057	9 790 369	10 527 501
Équipement informatique	12 685 202	9 915 800	2 769 402	3 119 333
	<u>268 142 649 \$</u>	<u>150 445 573 \$</u>	<u>117 697 076 \$</u>	<u>123 822 626 \$</u>

9. SALAIRES ET RETENUES SALARIALES

	2016	2015
Salaires à payer	7 480 640 \$	7 546 636 \$
Retenues salariales à payer	1 858 755	1 162 950
	<u>9 339 395 \$</u>	<u>8 709 586 \$</u>

10. EMPRUNT BANCAIRE

L'Université dispose de marges de crédit autorisées totalisant 3 000 000 \$ (soit 1 000 000 \$ pour chacun des campus de Moncton, d'Edmundston et de Shippagan), portant intérêt au taux de base commercial de la Caisse populaire acadienne ltée moins 0,15 %. Au 30 avril 2016, ces facilités de crédit sont inutilisées (466 026 \$ au 30 avril 2015).



NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2016

11. DETTE À LONG TERME

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Campus de Moncton, hypothèque 5,375 %, remboursable par versements semi-annuels de 28 549 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 1 ^{er} juillet 2016 (résidence LaFrance). (<i>Valeur nette comptable : 856 944 \$</i>)	27 804 \$	81 243 \$
Campus de Moncton, hypothèque 6,23 %, remboursable par versements mensuels de 15 243 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 8 janvier 2020 (résidence Médard-Collette). (<i>Valeur nette comptable : 4 514 392 \$</i>)	609 823	749 838
Campus d'Edmundston, hypothèque sur bâtiment, remboursé au cours de l'exercice 2016.	0	584 701
Campus d'Edmundston, hypothèque 2,88 %, remboursable par versements mensuels de 8 190 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 1 ^{er} septembre 2040 (résidence). (<i>Valeur nette comptable : 657 841 \$</i>)	1 712 290	0
Campus de Shippagan, hypothèque 2,05 %, remboursable par versements mensuels de 9 474 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 15 septembre 2030 (résidence). (<i>Valeur nette comptable : 1 743 525 \$</i>)	1 411 316	1 484 891
Campus de Moncton, hypothèque 2,05 %, remboursable par versements mensuels de 26 874 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 8 septembre 2030 (résidence Médard-Collette). (<i>Valeur nette comptable : 4 514 392 \$</i>)	4 002 733	4 196 151
Campus de Moncton, sans intérêts, remboursable par versements annuels de 148 351 \$ plus taxes, dernier versement échéant le 17 février 2018 (équipements informatiques). (<i>Valeur nette comptable : 681 213 \$</i>)	325 334	488 002
Campus de Moncton, hypothèque 3,12 %, remboursable par versements mensuels de 5 397 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 10 avril 2025 (Parc scientifique). (<i>Valeur nette comptable : 7 308 211 \$</i>)	470 258	519 497
Campus de Shippagan, hypothèque 3,12 %, remboursable par versements mensuels de 11 205 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 27 avril 2025 (IRZC). (<i>Valeur nette comptable : 3 104 628 \$</i>)	1 520 373	1 609 000
	<u>10 079 931</u>	<u>9 713 323</u>
Moins : portion échéant au cours du prochain exercice	857 246	756 621
	<u>9 222 685 \$</u>	<u>8 956 702 \$</u>



NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2016

11. DETTE À LONG TERME (SUITE)

Les remboursements en capital des emprunts hypothécaires à effectuer durant les cinq (5) prochains exercices sont les suivants :

2017	-	857 246 \$
2018	-	850 827 \$
2019	-	711 487 \$
2020	-	689 006 \$
2021	-	570 217 \$

12. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX FONDS SPÉCIFIQUES

	2016			2015	
	Affectés, Immobilisations	Affectés, Dotation	Affectés, Recherche et Fiducie	Total	
Solde au début de l'exercice	2 201 997 \$	13 306 749 \$	20 730 777 \$	36 239 523 \$	31 559 491 \$
Revenus gagnés et reportés aux exercices futurs (constatés dans l'exercice) et autres ajustements	(599 626)	(5 458 955)	146 904	(5 911 677)	5 206 810
Revenus de placement capitalisés	0	(1 094 829)	0	(1 094 829)	(514 422)
Affectations d'origine interne	0	(17 137)	121 240	104 103	(12 356)
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 602 371 \$</u>	<u>6 735 828 \$</u>	<u>20 998 921 \$</u>	<u>29 337 120 \$</u>	<u>36 239 523 \$</u>



NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2016

13. ENGAGEMENTS

L'Université s'est engagée par des ententes jusqu'en avril 2021 pour la location d'équipements, la location de véhicules, des contrats de construction et divers services. Le solde des engagements en vertu de ces ententes s'établit à 2 111 058 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq (5) prochains exercices sont les suivants :

2017	-	1 072 996 \$
2018	-	506 938 \$
2019	-	286 920 \$
2020	-	213 409 \$
2021	-	30 795 \$

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Université, par l'intermédiaire de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risques. L'analyse suivante indique l'exposition de l'Université à ces divers risques au 30 avril 2016.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Université éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Université est exposée à ce risque principalement en regard des comptes à payer, des salaires et retenues salariales, des vacances à payer et de la portion à court terme de la dette à long terme.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne l'encaisse, les placements temporaires et certains autres placements à taux d'intérêt fixes et variables, ainsi que la dette à long terme à taux d'intérêt fixes, comme le décrit à la note 11. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'Université à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments financiers à taux variables assujettissent l'Université à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes. L'Université gère son portefeuille de placement en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts.

Risque de change

De l'encaisse et certains fonds de placement en actions sont libellés en devises. Par conséquent, cette encaisse, ces placements et les revenus afférents sont exposés aux fluctuations des devises. Au 30 avril 2016, l'encaisse et les placements libellés en devises et convertis en dollars canadiens représentent 375 000 \$ (0 \$ au 30 avril 2015).



NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2016

14. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les principaux actifs financiers de l'Université assujettis au risque de crédit comprennent l'encaisse et les comptes à recevoir. La valeur comptable des actifs financiers à l'état de la situation financière représente le risque de crédit maximal à la date de l'état de la situation financière.

Le risque de crédit de l'Université est principalement attribuable à ses comptes à recevoir. Les montants sont présentés dans l'état de la situation financière, déduction faite de la provision pour créances douteuses.

La provision pour créances douteuses a fait l'objet d'une estimation par la direction de l'Université en fonction de l'expérience antérieure et de son évaluation de la conjoncture économique actuelle. Afin de réduire le risque, la direction a adopté des politiques de crédit qui comprennent une révision régulière des limites de crédit. La provision pour créances douteuses s'établit à 1 108 380 \$ au 30 avril 2016 (982 859 \$ au 30 avril 2015).

Le risque de crédit lié à l'encaisse est limité puisqu'elle est détenue dans des institutions financières jugées reconnues.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des prix du marché. L'Université est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des actions cotées en Bourse, dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

15. TRANSACTION ENTRE APPARENTÉS

Le 2 octobre 2015, l'U de M Développement Inc., fiduciaire de la Fiducie de Biens de l'Université de Moncton (la « Fiducie » ou le « bailleur »), créée le 30 juin 2014, a conclu un contrat de location de terrain appartenant à l'Université avec une entreprise privée (le « locataire »). Ce contrat a été conclu dans le cadre d'un projet de construction d'un complexe résidentiel pour personnes âgées (le « contrat » ou le « bail »).

Selon les termes de ce contrat, le locataire s'est engagé à verser des paiements de loyer à la Fiducie selon les conditions décrites et convenues dans le bail.